



## BAREME DES HONORAIRES 2019

### Honoraires de transaction

Nos honoraires s'entendent Toutes Taxes Comprises ( taux actuel de la TVA : 20.00%). Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction.

Nos honoraires sont toujours à la charge de l'acquéreur sauf mention contraire.

- |                             |                       |
|-----------------------------|-----------------------|
| ● Inférieur à 50 000€       | Forfait à 5000€ ttc   |
| ● De 50 001€ à 300 000€     | 10% du prix de vente  |
| ● De 300 001 € à 1 000 000€ | 6 % du prix de vente  |
| ● A partir de 1 000 001 €   | 4,5% du prix de vente |

### Honoraires de transaction Locaux commerciaux :

- 8% du prix de vente jusqu' à 500 000€
- 6% du prix de vente de 500001 à 1 000 000€
- 4% du prix de vente à partir de 1 000 001€

### Honoraires de location locaux commerciaux :

- 30% ht du loyer annuel

## Honoraires de location

- Honoraires (visite, constitution dossier, rédaction du bail : 12€/m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation état des lieux : 3€/m<sup>2</sup>
- Honoraires d'entremise, de négociation et de mise en place du locataire : 1 Mois de loyer Charges comprises